

Communiqué de presse

Le Prix Montagne 2025 est mis au concours - soumettez vos projets dès maintenant

Berne/Adliswil, le 18 mars 2025 - Le Prix Montagne 2025 est lancé. Dès maintenant, et jusqu'au 30 avril, les projets qui contribuent idéalement à la création de valeur ajoutée dans les régions de montagne suisses peuvent être déposés sur prixmontagne.ch. Le Prix Montagne doté de 40'000 francs est décerné depuis 2011 par le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne et l'Aide suisse à la montagne. De plus, la Mobilière offre, cette année encore, le Prix Montagne du public doté de 20'000 francs.

Pour la 15^{ème} fois, le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne et l'Aide suisse à la montagne décernent le Prix Montagne doté de 40'000 francs. Avec ce prix, les deux organisations récompensent des projets et des entreprises qui, par leur caractère exemplaire, contribuent directement à la création de valeur et à la diversité économique des régions de montagne. Les projets recherchés peuvent être portés par les organismes les plus divers dont le succès économique est avéré depuis au moins trois ans. Par exemple : des entreprises, des coopératives, des coopérations ou des associations. Parallèlement au Prix Montagne, le Prix Montagne du public, d'une valeur de 20'000 francs, peut également être remporté. Depuis 2017, ce prix est offert par la Mobilière Suisse Société Coopérative, dans le cadre de son engagement pour la société.

Dario Cologna dirige la procédure de nomination

Cette année encore, le quadruple champion olympique Dario Cologna présidera le jury du Prix Montagne, composé de sept membres. Lors de la prochaine réunion du jury en mai, il dirigera pour la deuxième fois la procédure de nomination: «Je me réjouis beaucoup de découvrir tous ces projets passionnants. Je suis persuadé que, cette année encore, la nomination de six projets ne sera pas aisée.»

Soumission des projets jusqu'au 30 avril

Les projets issus des régions de montagne peuvent être déposés dès maintenant sur prixmontagne.ch. Le délai limite de soumission est fixé au 30 avril. Ensuite, le jury décidera quels sont les six projets nominés. Les deux projets gagnants seront annoncés lors d'une cérémonie de remise des prix qui se déroulera le 4 septembre à Berne.

Projets gagnants du Prix Montagne 2024

Le Prix Montagne, doté de 40'000 francs, a été attribué l'année dernière à la cordonnerie New Rada à Le Prese, dans le canton des Grisons. Chaque année, Orlando et Leonia Rada et leur équipe réparent dans leur atelier environ 3000 paires de chaussures de montagne et de chaussons d'escalade. Ils sont des créateurs d'emplois importants pour le Val Poschiavo. Les 20'000 francs du Prix Montagne du public, offert par la Mobilière, ont été attribués au projet la Forêt enchantée de Lenzerheide. Le festival de lumière de Giancarlo Pallioppi et de son équipe a remporté une majorité des quelque 8600 votes en ligne.

À propos du Prix Montagne

Les critères

Les projets mis en œuvre avec succès et déployant leurs effets dans les régions de montagne peuvent être présentés pour le Prix Montagne. Ils seront jugés essentiellement sur la base des critères suivants :

- être économiquement viables depuis au moins trois ans ;
- contribuer à la création de valeur ajoutée et à l'emploi ou à la diversité économique d'une région de montagne ;
- pouvoir servir d'exemple pour d'autres acteurs (caractère modèle).

Le jury

- Dario Cologna (président) : ancien skieur de fond professionnel
- Jean-Paul Lachat : directeur de l'Office de l'agriculture du canton du Jura
- Gabriela Manser : VRP de Goba AG Mineralquelle und Manufaktur, producteur d'eaux minérales
- Peter Niederer : vice-directeur du SAB et responsable du secteur développement régional
- Roland Schegg : professeur et expert en tourisme à la Haute école de gestion du Valais (HES-SO Valais-Wallis)
- Werner Schiesser : ancien CEO BDO Schweiz, administrateur et conseiller d'entreprise
- Beatrice Zanella : responsable projets et partenariats auprès de l'Aide suisse à la montagne

Inscription du projet

Le site prixmontagne.ch fournit des informations détaillées sur l'enregistrement des projets. Les dossiers de candidature peuvent être déposés en ligne dès maintenant et jusqu'au 30 avril.

Le communiqué de presse et les photos peuvent être téléchargés sur : prixmontagne.ch/medias

- Contact : coordination médias de l'Aide suisse à la montagne pour la Suisse romande et le Tessin, Christine Urfer : tél 078 619 05 00, christine@pur-pr.com

Les organisations de soutien



Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne s'engage pour le développement durable des régions de montagne et des espaces ruraux en Suisse. Le SAB représente et défend les intérêts de ces espaces au niveau politique.

sab.ch



Depuis 1943, l'Aide suisse à la montagne s'engage en faveur des personnes vivant dans les montagnes suisses. La fondation, financée exclusivement par des dons, a pour objectif de développer des espaces économiques et de vie et de lutter contre le dépeuplement des régions de montagne.

aidemontagne.ch



la Mobilière

Fondée en 1826, La Mobilière est la plus ancienne compagnie d'assurances privée de Suisse. Elle est organisée en coopérative depuis le début de son existence. Dans le cadre de son engagement sociétal, elle fonde le Prix Montagne du public décerné depuis 2017.

mobiliere.ch